



Vente d'une maison sans accord des héritiers

Par **LAURENT**, le **05/06/2010** à **17:56**

Bonjour,

Mon père est décédé il y a 12 ans, suite à un accident de voiture. Ma mère, a par la suite décidée de vendre la maison familiale, alors que ma soeur et moi étions mineurs. Avait-il le droit de la vendre, sans notre accord? Puisque nous étions, avec lui héritiers.

Je vous remercie par avance pour votre réponse

Cordialement